

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 1^{er} octobre (01/10/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 25 septembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,
M. Luc PORTES, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Any DELCHER, **Adjoint**,
M. Bernard MOUILLERAC (représenté par Madame Claudine MATALA), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

ETAIT EXCUSE :

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

38 – 01 octobre 2020

38. Aménagement d'un tronçon de la rue guilleran – Demande de subventions

Rapporteur : Monsieur PUCHOUAU.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager le tronçon de la rue Guilleran (de la rue Cul-Roussol à la rue de l'Abbaye), en réalisant notamment les travaux suivants :

- La réfection de la chaussée (avec : dépose pour repose pavés existants sur zone circulation véhicule,
- L'élargissement du cheminement piétons traité en pavés granit du Tarn dans la continuité de l'aménagement réalisé devant l'Abbatiale (suppression des stationnements),
- Le traitement de la façade côté Cul-Roussol de l'immeuble 7, rue Guilleran (reprise enduit, menuiseries, zinguerie).

Considérant que le projet est estimé à 90.632,00 € HT (soit 108.758,40 € TTC),

Considérant que cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'Etat, la Région Occitanie et le Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
TRAVAUX	90 632,00	108 758,40
Total	90 632,00	108 758,40

RECETTES		
Partenaires	%	MONTANTS
ETAT	30 %	27 189,60
REGION OCCITANIE	30 %	27 189,60
CONSEIL DEPARTEMENTAL	20 %	18 126,40
COMMUNE	20 %	18 126,40
TOTAL	100 %	90 632,00

Monsieur le Maire présente le projet de travaux d'aménagement d'un tronçon de la rue Guilleran (de la rue Cul-Roussol à la rue de l'Abbaye).

Monsieur le Maire propose la réalisation de ces travaux pour un coût estimatif de 90.632,00 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne, pour la réalisation de ces travaux.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APROUVE la réalisation des travaux d'aménagement d'un tronçon de la rue Guilleran (de la rue Cul-Roussol à la rue de l'Abbaye),

SOLLICITE les aides financières de l'Etat, de la Région Occitanie et du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 05 octobre 2020

Le Maire,

Romain LOPEZ